

MAIRIE

DF

Montestruc-sur-Gers

32390

NOTE GENERALE CONCERNANT LA PROTECTION INCENDIE

La protection incendie et les secours d'urgence aux blessés sont assurés sur la commune de Montestruc sur Gers par le Centre d'incendie et de secours de FLEURANCE qui appartient à la Compagnie Lomagne – Ténarèze du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers.

La caserne de FLEURANCE, située Avenue Pierre de Coubertin, bénéficie de tout le confort moderne et d'une autonomie totale grâce à un groupe électrogène privé.

Le CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de FLEURANCE, est composé de 40 sapeurs pompiers, commandés par un lieutenant et dispose d'un FPT, 1 CCF, 1 MPR, 1 MPF, 1 BEA, 1 RMO, 1 GE 3000 kw.

Conformément à la circulaire du 10 /12/1951, l'équipement de prise en eau et son entretien sont assurés par la mairie.

Ainsi 10 bornes à incendie reliés sur le réseau de distribution d'eau sont répartis sur le territoire de la commune, et répondent à la réglementation actuellement en vigueur (débit 60 m3/h à 1 B). Une réserve incendie de 2000 m3 est implantée au lieu dit « La Boupeyre » et un point d'aspiration dans le Gers est aménagé route de Préchac – RD 240.

A chaque création ou rattachement de réseaux et extension de la zone urbanisée, la pose de nouvelles bornes à incendie est prévue suivant la réglementation.

Pour tous renseignements complémentaires :

Centre d'Incendie et de Secours Avenue Pierre de Coubertin 32500 FLEURANCE 05.62.64.09.50 05.62.06.64.40